

"Paraplégie au cours d'une pyélonéphrite aiguë"

Par Christian Sicot

ANALYSE DETAILLEE

Causes profondes

<i>Pour la partie relevant de l'hôpital (méthode ALARM)</i>		
Nature de la cause	Faits en faveur de cette analyse	Contribution relative
Institutionnel (contexte économique réglementaire)	<i>NON</i>	
Organisation (personnels et matériels, protocole)	<i>- Absence de protocole concernant la prise en charge d'une pyélonéphrite aiguë chez la femme (Voir commentaire) - Absence de lettre pour le médecin traitant de la patiente - Absence de moyen de communication (mail, courrier postal,...) décidé en commun accord avec la patiente pour lui transmettre les résultats des examens complémentaires (ECBU) et la conduite à tenir.</i>	<i>Majeure</i>
Environnement du travail (effectifs, charge de travail, maintenance, équipements)	<i>Inconnu</i>	
Equipe (communication, supervision, formation)	<i>Résultats d'examens non transmis aux médecins de la patiente</i>	<i>Important</i>
Individus (compétences individuelles)	<i>- Traitement probabiliste inadapté au diagnostic retenu (Voir commentaire) - Absence d'information de la patiente sur la conduite à tenir après la sortie du centre hospitalier et, notamment, la nécessité d'être traitée par un antibiotique auquel le germe isolé par l'ECBU, soit sensible</i>	<i>Majeure</i>
Tâches à effectuer (disponibilité et compétences)	<i>Non connu, prescription probable par un Interne Disponibilité du guide antibiothérapie ?</i>	
Patients (comportements, gravité)	<i>Réalisation de la cure contre l'avis de médecin de cure Absence d'information donnée par la patiente au médecin de cure et au médecin traitant (?) sur le déroulement de la consultation au centre hospitalier</i>	<i>?</i>